



Vendredi 18 septembre 2015

## Déclaration officielle d'Orthophonie et Audiologie Canada (OAC)

### Objet : Négligence de l'Université Memorial de Terre-Neuve d'offrir des mesures d'adaptation aux étudiants ayant une perte auditive

Orthophonie et Audiologie Canada (OAC) croit fortement que la **capacité de communiquer est un droit humain fondamental** et que les personnes doivent pouvoir communiquer afin de réaliser leur plein potentiel dans tous les aspects de leurs vies.

OAC est extrêmement déçue de la décision de la D<sup>re</sup> Ranee Panjabi de l'Université Memorial de refuser de porter un simple émetteur en modulation de fréquence (MF) pour répondre aux besoins des étudiants ayant une perte auditive. L'association est tout aussi déçue que l'Université Memorial ait permis ce type de discrimination de se produire à répétition pendant nombreuses années. ([Lire le reportage de Radio-Canada ici.](#))

Bien qu'OAC reconnaisse qu'un accord intervenu en 1996 entre la D<sup>re</sup> Panjabi et l'université ait permis à la professeure de refuser de porter un émetteur en MF, OAC est d'avis que pareil accord est aujourd'hui inacceptable.

OAC recommande vivement à l'Université Memorial d'appliquer sa propre [politique sur les mesures d'adaptation à l'intention des étudiants handicapés](#) et de s'assurer que **tous** ses étudiants aient un accès égal à l'éducation. En appliquant sa politique, l'Université Memorial garantira également que tous les membres du corps professoral et les employés offriront les mesures d'adaptation requises aux étudiants ayant une perte auditive.

OAC écrira directement à l'Université Memorial pour approfondir la question.

## À propos d'OAC

**Orthophonie et Audiologie Canada (OAC)** est une organisation axée sur les membres qui appuie et promeut les professions de plus de 6 200 membres et associés. Nous sommes la seule organisation nationale qui appuie et représente avec passion les orthophonistes, les audiologistes et les aides en santé de la communication, inclusivement. Grâce à cet appui, nous défendons les intérêts des personnes ayant des troubles de la communication. Visitez [www.sac-oac.ca](http://www.sac-oac.ca) pour en savoir davantage.

### Renseignements à l'intention des médias :

Jessica Bedford, directrice des communications et du marketing  
Téléphone : 613-567-9968 (poste 241)  
Courriel : [jessica@sac-oac.ca](mailto:jessica@sac-oac.ca)